

temptationem pervenire. Nam quid deterius esse cernitur quam episcopum proprio metropolitano inobedientem esse, cum scriptum sit in Africano concilio : nihil episcopum præter eonscientiam proprii metropolitani aliquid agere debere. Et si ita est, cum scimus quia ita est ut nullus episcopus debeat proprium suum metropolitanum ignorare, cur vos Dalmatiarum episcopi contemptores, et quasi per latrocinium alienas parochias diripientes usurpatis vobis profanum nomen, quod ab antiquis Patribus vobis ereptum esse cernitur? Unde monemus ut omnes episcopi in propriis limitibus sint contenti ; Forminumque monemus ita suam parochiam retinere, quemadmodum in antiquis temporibus mansit. Similiter Absarensi Ecclesie episcopus, et Arbitorius, atque Rogutitanus, et Spalatensis archiepiscopus in Croatorum terra volumus ut propriam suam parochialem retineant,

A quemadmodum antiquitus Salonitana Ecclesia retinebat ; quia non potest parochia intra muros civitatis, sed per longinqua spatia terrarum in plebibus ex villis, et curtis, et ecclesiis, ut in populo antiquitus determinato. Gregorium vero, qui probitate temporis in Croatorum terra episcopus effectus est, præcipimus in sola Scardonitana Ecclesia tantummodo ministrare. Alienas parochias ei præcipimus nullo modo amplius usurpare, quia si fecerit, sine dubio a nostro pontificio excommunicatus manebit. Pallium vero et usum pallii Joanni sanctæ Spalatensis Ecclesie archiepiscopo, sicut antiqua consuetudo fuit, commisimus. Cui volumus ut tota mente obediat, eumque ut verum patrem ametis, quia nunc Dei gratia subditos illuxerat cum suis præpositis curam obedientie exhibere delectentur.

ANNO DOMINI DCCCXXX.

HUCBALDUS

MONACHUS S. AMANDI

NOTITIA HISTORICA ET BIBLIOGRAPHICA.

Gallice adornata in Historia litteraria Gallie (tom. VI).

§ I. Histoire de la vie d'Hucbald.

Hucbald ou Hucbold est regardé, après Remi d'Auxerre, comme le plus célèbre docteur qu'ait eu la France à la fin du ix^e siècle et les premières années du suivant. Il était neveu par sa mère de Milon, dont nous avons donné l'histoire, et embrassa comme lui la profession monastique à l'abbaye d'Elnone, ou Saint-Amand, au diocèse de Tournai (Trit. *Chr. Hir.* t. I, pag. 33 ; Mab. *An.* l. xxxvii, n. 33). Quelques écrivains (Boll. 16 jun., p. 34) ont avancé qu'il s'était d'abord rendu moine à Saint-Bertin, avant que de l'être de Saint-Amand ; mais cette opinion est destituée de toutes preuves et ne peut se soutenir. Avec un grand fonds de génie, du goût et de l'ardeur pour les sciences, Hucbald les étudia sous Milon, modérateur de l'école du monastère ; et il arriva dans la suite que le neveu surpassa l'oncle en toutes sortes de belles connaissances. (Mart. *am. Coll.* t. I, p. 266 ; Mab. *ib.*)

On prétend sans le prouver (Boll. *ib.* ; Mab. *ib.* l. xxxix, n. 81), qu'Hucbald s'étant brouillé avec son maître à l'occasion d'un office à l'honneur de saint André, fut obligé de sortir de Saint-Amand, et se retira à Nevers : que là il ouvrit une école, et que l'évêque du lieu l'ayant goûté, lui donna de grandes marques d'estime et de confiance. Qu'enfin ce prélat lui permit à la mort d'enlever le corps de saint Cyr, martyr, et de le transporter en son monastère.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Hucbald passa de Saint-Amand à Saint-Germain d'Auxerre, où il

C perfectionna ses études sous le pieux et savant Heiric, en la compagnie du docte Remi, et autres condisciples de mérite. On a vu ailleurs combien étaient alors célèbres ces deux écoles. Avec de tels secours, Hucbald devint un des plus grands hommes de lettres de son temps. Il acquit non-seulement un riche trésor de latinité, mais encore toutes les connaissances de la philosophie et des autres beaux-arts : *Peritia liberalium artium ita insignis*, dit de lui Sigebert de Gemblou, *ut philosophis conferretur*. Oui, assure Ademar de Chabnois, plus ancien que Sigebert, Hucbald et Remi héritèrent de toute la science qu'on admirait en la personne d'Heiric leur maître. Hucbald se distingua surtout par son habileté dans la musique, mais il ne fit pas moins de progrès dans la théologie que dans les lettres humaines ; et presque tous ceux qui relèvent son érudition profane, rehaussent également son grand fonds de littérature sacrée (Mab. *Act. B.* t. VII, p. 325, n. 3 ; Mart. *ib.*, p. 265, 266 ; Sigeb. *scri.* c. 107 ; Trit. *ibid. scri.* c. 284).

A toutes ces grandes qualités, Hucbald en joignait encore d'autres, fort propres à soutenir dignement le caractère du sacerdoce dont il était revêtu (Mab. *ib.* t. II, p. 938, 939.) Ceux qui l'ont mieux connu (Mart. *ib.*) remarquaient en lui toute la gravité des anciens ; une probité la plus parfaite ; une prudence et une sagesse consommées, qui le rendaient l'objet de l'admiration de toutes les provinces des Gaules, où il brillait comme une lampe lumineuse, et qui

faisaient qu'on estimait heureuse la France de se voir illustrée d'un tel docteur ; enfin une modestie et une humilité qui allaient de pair avec sa profonde sagesse et son grand savoir.

Tel était Hucbald (Boll. *ib.* p. 36 ; Mab. *ib.* t. V, pr. n. 196 an. l. xxxvii, n. 35), lorsqu'il succéda à son oncle dans la direction de l'école de Saint-Amand, peut-être même avant la mort de Milon, qui arriva en 872. Cette école ne fut pas alors moins florissante qu'elle l'avait été auparavant. Hucbald y ayant formé des disciples capables de le remplacer (Mart. *Anec.* t. III, p. 530, 532 ; Mab. *An.* l. xxxviii n. 68, l. xxxix n. 60), alla à Saint-Bertin exercer le même emploi. Rodulfe, abbé de la Maison, qui n'avait qu'une médiocre teinture des sciences, fut bien aise d'avoir près de lui un aussi habile homme, pour s'en instruire plus à fond. Il le demanda à cet effet, et l'obtint dès 883. Quoique déjà âgé, il prit des leçons d'Hucbald, et par reconnaissance, il lui donna une terre considérable en Vermandois. Mais Hucbald, qui n'avait pas moins à cœur l'amour de la pauvreté que les autres vertus, ne souffrit la libéralité de son disciple, que pour avoir lui-même occasion d'en faire une autre, en cédant la terre aux moines de Saint-Bertin. L'usage de cette sorte de présents de disciples à maîtres, et la liberté qu'avaient les maîtres d'en disposer en faveur de qui bon leur semblait, étaient alors assez ordinaires parmi les moines (Mab. *Act. B.* t. II, p. 710 n. 5).

Foulques, archevêque de Reims, ayant formé le dessein de rétablir les deux anciennes écoles de son église, jeta aussi les yeux sur Hucbald, pour l'aider à l'exécuter (Flod. l. iv, c. 9 ; Mab. *ib.* t. VII, p. 325, 327, *An.* l. xxxix, n. 81). Il l'appela à Reims avec Remi d'Auxerre vers 893 ; et ces deux grands hommes se trouvèrent ainsi collègues, après avoir été condisciples. Le renouvellement des études qui se fit par leur ministère dans ces écoles, y entretint l'amour des lettres, et y multiplia les savants pendant tout le cours de ce x^e siècle. On a dit ailleurs combien furent alors florissantes ces écoles. La gloire qu'elles acquirent est originairement due à nos deux professeurs. Hucbald en particulier y fut dans un crédit égal à sa réputation. C'est ce que nous apprenons d'un diplôme que l'archevêque Foulques, chancelier du royaume, obtint du roi Charles le Simple. A la fin de ce diplôme, qui est daté de Reims l'an 899, on lit qu'il fut accordé à la prière d'Hucbald : *Impetratum est mediante Hucbaldo monacho* (Mart. *am. Coll.* t. I, p. 250).

Il y a toute apparence qu'après la mort de ce prélat, qui arriva au mois de Juin de l'année suivante, Hucbald retourna se concentrer dans la solitude de Saint-Amand. On lit effectivement dans le cartulaire de cette abbaye deux cartes de l'an 905, souscrites d'un Hucbald en qualité de notaire, c'est-à-dire sans doute, chancelier de la Maison ; et il n'y a point de raison pour distinguer cet Hucbald de celui qui fait le sujet de cet article (Mab. *An.* l. xli, n. 29). La vie de sainte Rictrude qu'il y composa en 907, au milieu des agitations presque continuelles où le jetait la crainte des barbares, et d'autres ouvrages qui la suivirent, font juger que la principale occupation d'Hucbald fut l'étude et le soin d'écrire pour la postérité (*Act.* t. II, p. 938, 939). Il vécut jusqu'à l'âge d'environ 90 ans, et mourut le vingtième de Juin, qui était un Dimanche (Boll. *ib.* p. 35, n. 6). Mais les écrivains anciens et modernes sont partagés sur l'année de sa mort. Un chroniqueur de Saint-Amand (Mart. *Anec.* t. III, p. 1395 ; Alb. *Chr.* p. 268) la place dès 929. Sigebert, suivi d'Albéric de Troisfontaines, la met deux ans plus tard en 931. Jean d'Ipres (Mart. *ib.* p. 547 ; Mab. *An.* l. xlii, n. 32), que Dom Mabillon paraît avoir préféré aux autres, la renvoie encore à l'année suivante 932. Néanmoins le plus grand nombre des auteurs qui en ont parlé, la fixent à l'an 930, et il faut avouer que leur opi-

nion est la mieux fondée, en ce que cette année-là le vingtième de Juin tombait réellement au Dimanche (Boll. *ib.* p. 36). Hucbald fut enterré à Saint-Amand, dans l'église de Saint-Pierre, et mis dans le même tombeau que Milon son oncle.

Hucbald était lié avec la plupart des gens de lettres de son temps. On a vu qu'Odilon de Saint-Médard l'avait choisi pour censeur de ses écrits, comme Hucbald en usait lui-même envers Odilon (Mart. *am. Coll.* *ib.* p. 265, 266). Nous avons deux lettres, l'une de ce dernier écrivain, l'autre de Pierre, archidiaque de l'église de Cambrai, toutes remplies des éloges de notre auteur. Frodoard, qui avait étudié sous ses disciples, loue en lui son profond savoir, surtout dans les parties les plus épineuses de la philosophie (Flod. l. iv, c. 9). On a déjà rapporté quelques autres traits de louanges que lui donnent Adémar de Chabanois et Sigebert de Gemblou. Trithème et les autres modernes qui sont venus depuis, ne font pas moins de cas de son mérite et de son érudition. Ces derniers reconnaissent particulièrement en lui un auteur qui avait le talent d'écrire avec jugement et une certaine politesse qui n'était pas commune en son siècle.

Il ne faut pas au reste confondre Hucbald de Saint-Amand, ni avec Hucbald, moine d'Orbais, célèbre comme lui dans les écrits de Frodoard, ni avec Hucbald, clerc de l'église de Liège, qui enseignait encore à Paris à la fin de ce siècle, ainsi qu'on l'a montré ailleurs (*Chr. An.* 937).

§ II. — *Erriis d'Hucbald*

Il est peu d'auteurs qui aient travaillé plus longtemps qu'Hucbald à enrichir la république des lettres. Il paraît en effet qu'il y a employé plus de soixante-cinq ans, ce qui est rare en tous les siècles. On en a les premières preuves dans la durée de sa vie ; et l'on en aura les autres dans ce qui va suivre. Entre les écrits de sa façon qu'il a laissés à la postérité, l'on compte :

1^o Un poème à la louange des chauves, en vers héroïques, marqué par Sigebert, et beaucoup loué par Trithème (Sigeb. *scri.* c. 107 ; Trit. *Chr. Hir.*, t. I, p. 33 ; Scri. c. 284). Le texte du premier de ces deux bibliographes a trompé grand nombre d'écrivains, qui ont supposé, d'après lui, que ce poème contient trois cents vers. Il n'y en a cependant que cent trente-six, divisés en douze petits chapitres, sans y comprendre l'exorde et la conclusion. L'on a fait observer ailleurs la singularité de cette pièce, en ce que le poète a affecté de n'y faire entrer que des mots qui commencent par un c. Affectation qui lui a coûté un travail dont on est encore à reconnaître l'utilité. Le premier vers de la préface est conçu en ces termes, et se trouve répété à la tête de chaque chapitre et de la conclusion :

Carmina clarisonæ calvis cantate Camenæ.

Ce poème porte le titre d'épigramme, tant dans les manuscrits que les imprimés. Hucbald l'entreprit en faveur de Charles-le-Chauve, à qui il l'adresse avec le titre d'empereur. Ce fut donc en 876 qu'il y mit la dernière main. (Angl. *Bib. ms.* t. II, p. 189 ; Barth. *adv.* l. XLVI, c. 22). Adémar de Chabanois et un ancien poète de Saint-Amand en ont pris occasion de donner à l'auteur le surnom de Chauve (Mab. *Act. B.* t. VII, p. 325, n. 3). Il est aisé de préjuger qu'une pièce de cette nature, où règne une contrainte perpétuelle, ne peut avoir ni agrément ni beauté, et n'est considérable que par sa singularité sans exemple. On n'a pas laissé de la mettre souvent sous la presse. Il y en eut deux éditions faites à Bâle en 1516 et 1546. Mais le texte du poème n'y est pas entier. Valère André en marque une autre édition de Louvain chez Jérôme Wallæus, sans nous en apprendre la date. En 1619 on fit passer ce poème d'Hucbald dans l'*amphitheatrum sapientiæ Socraticæ*, qui parut à

Hanaw, en deux tomes *in-fol.* (Andr. *Bib. Belg.* p. 395; Wion, *Lig. Vit.* part. 1, t. II, p. 427; *Bib. barb.* t. I, p. 37, 353.)

Gaspard Barthius l'inséra depuis dans ses *Adversaria*, où il est accompagné de quelques courtes notes. (Bart. *ib.* p. 2173-2175.) Ce critique parle d'une autre édition du même poème, qui avait précédé la sienne de cent soixante ans. Il faut par conséquent qu'elle soit de l'an 1463, puisqu'il en parlait avant l'année 1624, qui est la date de l'édition de ses *Adversaria*.

2° Il y a d'Hucbald un autre petit poème en vers élégiaques, adressé encore à l'empereur Charles le Chauve, pour le prier d'agréer le poème sur la sobriété, que Milon avait laissé à sa mort, et qu'il avait dessein de dédier à ce prince. Milon n'ayant pu le lui envoyer, quoiqu'il l'eût fini et orné de l'épître dédicatoire, Hucbald l'exécuta la même année, qu'il présenta au même empereur son poème sur les Chauves. (Mart. *Anec.* t. I, p. 45, 46.)

3° On croit que la petite épithaphe de Milon en cinq vers héroïques, que nous avons rapportée en son lieu, est de la façon d'Hucbald. (Mab. *An.* l. XXXVII, n. 35.)

4° Ce qui occupa le plus ordinairement notre auteur dans ses travaux littéraires, fut d'écrire l'histoire de plusieurs saints, et de composer des hymnes et des offices en leur honneur. Si son voyage à Nevers est aussi réel qu'on le suppose, il faut mettre entre ses premiers écrits en ce genre, ce qu'il fit sur sainte Cilinie, mère de saint Remi, évêque de Reims. Son ouvrage est en vers; mais les agiographes ne conviennent pas autrement de sa nature. Meyer, dans ses *Annales de Flandres* sur l'an 930, nous le donne pour un poème. Les successeurs de Bollandus disent simplement qu'Hucbald se trouvant à Nevers, où l'on croit qu'il était peu après l'an 860, y composa des chants, c'est-à-dire apparemment des hymnes, ou des répons sur sainte Cilinie, à la persuasion de l'évêque du lieu. (Boll. 16 jun. p. 34, n. 2.) Dom Mabillon dit davantage, et prétend qu'y ayant trouvé sa vie, il la mit en vers. (Mab. *ib.* l. XXXIX, n. 81.) M. Baillet semble aller encore plus loin, et supposer qu'Hucbald est le propre auteur de cette vie en vers, qui, selon lui, ne vaut pas ce que nous apprend de cette sainte l'histoire de saint Remi son fils. (Bail. 21 oct. *tab. cr.* n. 4.) Il y a lieu d'espérer que les savants Bollandistes, qui n'en ont parlé que par occasion, nous donneront à ce sujet tous les éclaircissements nécessaires, lorsqu'ils en seront au vingt-unième de leur mois d'octobre.

5° L'histoire du martyr de saint Cyr et de sainte Julite suivit de près l'ouvrage précédent; puisque ce fut à l'occasion de leurs reliques qu'Hucbald, comme on le suppose encore, porta de Nevers à Saint-Amand, qu'il entreprit de l'écrire. L'auteur, au défaut d'autres monuments, tira sa matière des actes apocryphes de ces saints martyrs; ce qui fait regarder son écrit comme une pièce de nulle autorité, quoiqu'il ait apporté ses soins pour en exclure les fables qui se lisent dans son original. (Boll. *ib.* p. 18, 19, n. 8-10.) Son ouvrage, tout défectueux qu'il est, n'a pas laissé de servir de modèle à Philippe Harveng, abbé de Bonne-Espérance, qui n'a fait proprement que le copier, et en changer le style, dans ce qu'il a écrit sur les mêmes saints martyrs. Mombrice (p. 21, n. 18) est le seul qui jusqu'ici ait imprimé le texte de notre auteur.

6° Lorsqu'Hucbald enseignait à Reims, il composa, à la prière des moines de saint Thiéri, un office de la nuit en l'honneur de ce saint, et le nota pour être chanté à la solennité de sa fête (Mab. *An.* l. XXXIX, n. 81.) Les répons y étaient assortis aux antiennes, et le tout tiré de la Vie du saint. On nous a conservé deux hymnes qui faisaient partie de cet office, avec la lettre qu'Hucbald écrivit à cette occasion. Dom Mabillon avait déjà publié ces trois pièces (p. 691, 692, *Roll.* 1 jun. p. 81, 82), lorsque les continuateurs

A de Bollandus les ont fait imprimer à leur tour, au premier jour de juillet. On n'y découvre rien digne de remarque, sinon de grands traits de piété. Comme l'auteur avait demandé des prières pour toute reconnaissance de son travail, il a porté son attention à marquer à la fin de sa lettre, celles qu'il désirait qu'on fit pour lui pendant sa vie et après sa mort.

7° La Vie de sainte Rictrude, première abbesse de Marchiennes, ayant péri dans les ravages des Normands, les religieuses de ce monastère engagèrent Hucbald à en écrire une nouvelle (Mab. *Act. B.* t. II, p. 938, 939). Elles lui fournirent à cet effet tout ce qu'elles purent déterrer de mémoires sur l'histoire de la sainte, et Hucbald de son côté s'adressa à des personnes instruites et dignes de foi, pour recueillir ce qu'on en savait par tradition. Avec ces secours il mit la main à l'ouvrage, et l'envoya, sitôt qu'il fut fini, à Etienne, évêque de Liège, avec prière de le revoir et d'y faire ses corrections. C'est ce qui a fait croire au chroniqueur de Marchiennes (Mart. *ib.* t. III, p. 1395) qu'Hucbald l'avait entrepris aux instances de ce prélat. Etienne n'y trouva rien à corriger. Seulement il voulut que l'auteur y mit son nom, ce qu'il n'avait pas fait par modestie; et qu'il y marquât l'année à laquelle il y avait travaillé (Mab. *ib.*). Sage précaution qu'il serait à souhaiter que tous les écrivains eussent prise. Nous serions délivrés par là de beaucoup d'embaras, et plus en état d'apprécier leurs ouvrages.

Hucbald, sensible à l'avis d'Etienne, nous a appris qu'il finit son écrit en 907. Il y avait alors, non deux cent dix-neuf, comme le supputent M. Baillet et le P. le Long (Bail. 12 mai. *tab. cr.* n. 5, Le Long; *lib. fr.* p. 286, 1), mais seulement deux cent dix ans que sainte Rictrude n'était plus au monde. L'auteur n'a pas laissé de réussir à nous donner une histoire qui a mérité les louanges de Baronius et des autres critiques suivants, tant pour sa sincérité et sa fidélité, que pour la manière naturelle avec laquelle les choses y sont rapportées. Elle n'est pas au reste sans défaut, surtout en ce qui concerne la chronologie. Ces fautes, il est vrai, pourraient aussi bien venir de la part des copistes, que de celle de l'auteur original.

Quelques-uns des éditeurs (Boll. 12 mai, p. 79, n. 1) observent en effet que la plupart des dates marquées dans les imprimés, ne se lisent pas dans tous les manuscrits. Hucbald adopte dans son écrit l'opinion commune de nos historiens des VIII^e et IX^e siècles, touchant l'origine des Français, qu'ils font descendre des Troyens (Mab. *ib.* p. 939, c. 1).

Surius paraît être le premier qui l'a mis au grand jour; mais en lui faisant l'injure d'en changer le style, sous le faux prétexte qu'il était obscur et trop simple (Sur. 12 mai, p. 230-238). Dom Mabillon, qui l'a publié après Surius, lui a rendu sa première intégrité, au moyen d'un ancien manuscrit de l'abbaye de Marchiennes (Mab. *ib.* p. 937-950). Les successeurs de Bollandus (Boll. *ib.* p. 79, 80) en ont encore donné une autre édition, revue sur la précédente, et collationnée à plusieurs autres manuscrits. L'une et l'autre édition est fort estimable, tant pour l'exactitude du texte, que pour les savantes observations dont il est illustré. Jean, moine de Saint-Amand au XI^e siècle, jugea cet écrit assez intéressant, pour qu'il se donnât la peine de le mettre en vers. (Mab. *ib.* p. 937, n. 1.)

8° Nous avons déjà annoncé à la page 638 de notre troisième volume, qu'Hucbald avait travaillé sur l'histoire de sainte Aldegonde, abbesse de Maubeuge, morte en 684. C'est ce qu'il paraît avoir exécuté vers le même temps, ou peu après qu'il eut fini la Vie de sainte Rictrude. Il n'eut point le même motif d'entreprendre celle dont il est maintenant question, puisqu'il y avait dès lors deux légendes de cette sainte; l'une par un auteur contemporain, l'autre qui avait été faite un siècle, ou un siècle et demi après. Tout ce qu'on peut conjecturer de plus vraisemblable à ce sujet, c'est que la grande réputation

où était Hucbald, fit espérer (Sur. 13 n. p. 300) aux religieuses de Maubeuge qu'il réussirait mieux que les deux écrivains précédents à écrire l'histoire de leur sainte fondatrice. Dans cette espérance, elles l'engagèrent à s'y prêter. Cependant ce qu'il y a de meilleur dans l'ouvrage d'Hucbald est tiré de celui du premier auteur. Il n'a proprement fait que donner un nouveau tour et quelquefois un nouvel ordre à ce qu'il en a emprunté, sans néanmoins nommer ou indiquer la source où il a puisé les faits qu'il rapporte. A la tête se lit une épître dédicatoire aux religieuses qui avaient eu recours à sa plume. Il y recommande fort d'observer la division des chapitres qu'il y a établie, au cas qu'on multiplie les exemplaires de son ouvrage. Il n'y a point mis son nom, comme à l'histoire de sainte Rictrude; mais les éditeurs ne doutent point qu'il ne lui appartienne (Ib. Holl. 3^e jan., p. 1-35. n. 5).

Surius ne l'ayant pas encore déterré, lorsqu'il imprimait son mois de Janvier, où il devait trouver sa place, sainte Aldegonde étant morte le trentième de ce mois, il l'a mis au treizième de novembre, jour auquel on célèbre une de ces translations (Sur. *ib.* p. 300-309). Mais on a eu soin dans les éditions postérieures de le placer au jour de sa mort. C'est au même jour que Bollandus l'a réimprimé (Boll. *ib.* p. 1049-1047), à la suite de ce qu'ont fait sur le même sujet les deux premiers historiens de la sainte. Dom Mabillon n'a pas cru devoir lui faire le même honneur, et s'est borné à en rapporter quelques endroits dans ses notes sur le plus ancien écrivain, qu'il s'est contenté de publier. Bollandus (p. 1047-1050) a joint à l'ouvrage d'Hucbald celui d'un moine de saint Guilain sur la même sainte abbesse. Mais cet écrit qui n'est que du *x^e* siècle, ne nous apprend rien qui ne se trouve dans les trois autres, qui avaient traité le même sujet avant lui. La notice qu'on donne ici de cette pièce, doit suffire; et l'on n'y reviendra pas dans la suite.

9^e L'écrit d'Hucbald qui a reçu le plus d'éloges, et qui en mérite davantage, est la Vie de saint Lebuin ou Libwin, prêtre anglais et apôtre du pays d'Ower-Issel, mort en 776. M. Baillet suppose (Bail. 12 nov. *tab. cr.*, n. 8) que l'auteur l'écrivit à l'occasion de la translation des reliques du Saint, faites par Baldric, évêque d'Utrecht. Hucbald cependant n'en dit pas un seul mot, et ne parle point d'autre translation que de celle qu'en fit saint Ludger, plus d'un siècle avant Baldric (Sur. 12 nov. p. 283-286). C'est par là qu'il finit son ouvrage. On sait néanmoins d'ailleurs, qu'il le dédia à ce dernier prélat (p. 277), qui succéda en 918 à saint Rodbod. De sorte qu'il y avait au moins cent quarante-deux ans que saint Lebuin était mort, lorsqu'Hucbald entreprit de composer sa Vie. Il ne nous apprend point d'où il a tiré les événements qu'il y a fait entrer. Mais la manière dont ils sont rapportés avec leurs circonstances, fait juger qu'on lui avait fourni de bons mémoires.

Sitôt qu'il eut mis la dernière main à son ouvrage, il le communiqua à Pierre, archidiacre de l'église de Cambrai, et à Odilon, moine de Saint Médard à Soissons. (Mart. *am. Coll.* t. I. p. 263, 266). L'un et l'autre qui se mêlaient de littérature, lui écrivirent à ce sujet chacun une lettre, où ils rehaussent à l'envi le mérite de l'auteur et le prix de son travail. Il n'y a rien autre chose, que nous sachions de cet archidiacre; mais, pour Odilon, on a vu à son article qu'il a laissé divers autres écrits de sa façon. Un nommé Judion (p. 267, 268), qui se donne pour disciple d'Hucbald, étant tombé sur son histoire de saint Lebuin, en fit aussi l'éloge en un poème de trente-six vers élégiaques, adressé à l'évêque Baldric. Il y a ajouté à la fin une prière à Dieu, en une espèce de vers lambiques dimètres,

A qui font voir, aussi bien que les précédents, que Judion n'était rien moins que bon poète. Trithème faisait tant de cas de la Vie de saint Libwin par Hucbald, qu'il l'a nommée préférablement à tous les autres ouvrages en ce genre, qu'il attribue à cet écrivain (Trit. *seri.* c. 284. *Chr. Hir.* t. I, p. 33).

Les critiques modernes n'en ont pas porté un jugement moins avantageux. On y découvre, selon M. l'abbé le Beuf, un style supérieur et un latin assez pur et coulant (Le Beuf, t. II, p. 82). Hucbald y a évité de donner dans des rimes, ou consonances en construisant ses phrases: défaut où tombèrent quelques mauvais auteurs ses contemporains. Il a même su y placer grand nombre de passages de l'Écriture avec tant d'art, que, bien loin d'affaiblir sa diction, ils en font un ornement. Dès que l'ouvrage sortit des mains de son auteur (Mart. *ib.* p. 286), Odilon y remarqua les mêmes beautés: une latinité peu commune alors, un jugement accompagné des grâces du discours, une méthode et un arrangement qui montraient qu'Hucbald possédait toutes les parties de la philosophie. *Prudenter, dit-il, ornateque compositum omnis philosophiæ partibus undique roboratum.* Cette vie est imprimée dans le recueil de Surius, qui en a respecté le style (Sur. *ib.* p. 277-286).

10^e Les laborieux continuateurs de Bollandus (Boll. t. aug. p. 73, 74) ayant déterré un écrit sous le nom d'Hucbald, et le titre d'exhortation, en ont publié une partie, pour servir à l'histoire de saint Jonat ou Jonas, premier abbé de Marchiennes, dont il y est parlé. A la suite de cette exhortation (p. 74, 75), vient l'histoire de l'élevation du corps de ce saint par le même auteur, qui l'a divisée en neuf courtes leçons. Les éditeurs y ont retenu la même division, en imprimant cette pièce avec la précédente.

11^e Plusieurs bibliographes comptent aussi entre les écrits d'Hucbald, une Vie de sainte Madelberte, abbesse de Maubeuge, qui se conservait manuscrite dans la bibliothèque de saint Guilain, au temps de Valère André (Andr. *Bib. belg.* p. 395. Oud. *Seri.* t. II, p. 418).

12^e On lui attribue encore une vie de sainte Brigitte, que Sanderus avait vue manuscrite à l'abbaye de Saint-Amand (Ibid. Cave, p. 495, 2).

13^e Dom Martène (Mart. *in reg. S. B.* pr.) assure qu'il se trouve manuscrit dans la même bibliothèque un commentaire sur la règle de saint Benoît, qui appartient à notre auteur. Dom Calmet atteste la même chose, et rapporte le titre de l'ouvrage qui annonce que c'est un tissu de sentences choisies des saints Pères: *Liber ex dictis sanctorum Patrum defloratus super regulam sancti Benedicti* (Cal. *in reg. S. B.* t. I, p. 74).

14^e Hucbald écrivit aussi sur la musique, dont il avait fait une étude particulière. Sigebert nous donnant une notice de son ouvrage sur cette matière (Sigeb. *ib.*), dit qu'il y avait placé les lettres de l'alphabet sur les différentes touches du monocorde, avec tant d'art, que chacun pouvait par ce moyen, sans le secours d'aucun maître, apprendre un air qui lui était inconnu.

15^e Il existe un autre petit traité de notre écrivain, sur la même faculté de littérature, qui se trouve entre les manuscrits de la bibliothèque du roi sous ce titre: *Enchiridion Uchubaldi Francigenæ* (Le Beuf, t. II, p. 98, 99). L'écriture de ce manuel est du *x^e* siècle. On y voit que l'auteur inventa des signes indépendants des lignes et des lettres, pour marquer chacun des sons de l'octave. Il y donne une table de leur valeur, appliquée à l'hymne des martyrs: *Sanctorum meritis*. Cette table, qui peut fort bien être de la main de l'auteur, est accompagnée d'une savante explication de l'organisation du chant, qui le représente comme un contrepoint grave, qu'on ne faisait guère

sentir qu'aux endroits des distinctions, ainsi nommées alors, c'est-à-dire, des repos du chant.

16° Sigebert et Trithème attestent qu'Hucbald fit aussi usage de la connaissance qu'il avait de la musique, pour composer et noter des offices en l'honneur de plusieurs saints (Sigeb. *ib.* Trit. *Chr. Hir. ib.*). On a déjà parlé de celui qu'il fit pour saint Thiéri. Trithème en marque un autre nommément, qui était en l'honneur du saint Roi David. Molanus prétend qu'il entreprit et exécuta la même chose en faveur de sainte Celinie (Andr. *ib.*); et ce qu'en disent les successeurs de Bollandus paraît le confirmer (Boll. 16 jun. p. 34, n. 2). De sorte que notre auteur aurait mis en vers la Vie de cette Sainte, et composé un office pour le jour de sa fête. On crut pendant un temps (Mart. *am. Coll.* t. IV, p. 858) que l'office de la Sainte-Trinité, dont nous avons fait mention à l'article d'Etienne, évêque de Liège, était aussi de la façon d'Hucbald. Mais on fut convaincu dans la suite, qu'il appar-

tient à ce prélat, par la découverte du testament de Riquier, son successeur, où il lui est expressément attribué.

17° Trithème compte aussi entre les ouvrages d'Hucbald, un recueil de lettres à diverses personnes (Trit. *Seri. ib.*). Mais comme il ne témoigne point l'avoir vu, et que nous n'avons point d'autre garant de ce fait, on peut légitimement en douter.

18° Rosweide a voulu transporter à Hucbald l'honneur d'avoir écrit la légende de sainte Eusebie, abbesse d'Amay, qu'on a en vers et en prose. Mais les Bollandistes ses confrères n'ont pas jugé son opinion assez bien fondée pour l'adopter (Boll. 16 mar. p. 450, n. 1, 2). Elle ne semble effectivement appuyée que sur ce qu'on y lit presque les mêmes choses qui se trouvent dans l'histoire de sainte Rictrude. Et c'est, au contraire, ce qui doit faire conclure, que cette légende n'est point l'ouvrage d'Hucbald, qui ne se copie point de la sorte.

NOTITIA ALTERA IN HUCBALDUM.

(Apud Fabricium, Biblioth. med. et inf. Lat.)

HUCBALDUS, Hugbaldus, Hubaldus, Huabaldus, monachus S. Amandi Elnonensis in Hannonia ad fluvium Elnonem in dicecesi Tornacensi ord. Bened., (570) *vir disciplinis sophicis nobiliter eruditus* quem Fulco archiepiscopus Rhemensis Rhemos accersivit, Ecclesiamque Rhemensem per eum præclaris illustravit doctrinis, ut testatur Flooardus. iv, 9, Hist. Ecclesie Rhem. Scripsit, teste Sigeberto c. 107, *Vitas multorum sanctorum*, quod etiam confirmatur ejus epitaphio.

Vitam S. Aldegundis virginis, abbatissæ et fundatricis Malbodiensis in Hannonia post Surium 30 Januar. exhibent emendatiorem Mabillonius sæc. II Benedictin., pag. 710, et Acta Sanctorum tom. II Januar., pag. 1040-1047. *Vitam S. Lebuini*, patroni Daventriæ, ad Albricum sive Baldricum episcopum Ultrajectensem, idem Surius 12 Novemb. et *Vitam S. Rictrudis* abbatissæ Marchianensis in Gallo Flandria, ad Stephanum episcopum Cameracensem (non Eboracensem, ut Voss. pag. 324), Surius ad 12 Maii, et Acta sanctorum tom. III Maii, pag. 81-89, et Mabillonius sæc. II Benedictin. pag. 937. Scripsit idem *Vitam S. Madelbertæ* abbatissæ Malbodiensis, quæ ms. legitur in cœnobio S. Gislens in Hannonia, teste Valerio Andrea, pag. 395, et Aub. Miræo in notis ad Sigebertum; et *Historiam S. Celinæ*, matris B. Remigii, Francorum apostoli, nec non officium atque cantum de eadem. *Vitam* quoque *S. Brigidæ*, ms. in monasterio Elnonensi ad S. Amandum, teste eodem Valerio et Sanderio in Bibliotheca mstorum Belgii, p. 53. Ejus versus, quibus patrum ac magistrum sui Milonis carmina de laude paritatis mittit ad Carolum Calvum imp., editi ab Edmundo Martene t. I Anecdotor., p. 45 seq. Scripsit etiam, teste Sigeberto, ad eundem imperatorem

B librum trecentorum versuum (non carminum ut calami errore Caveus ad Annum 916) *in laudem Calvorum*, cujus omnia verba incipiunt a littera C hoc initio :

Carmina clarissime calvis cantate Canone.

In editionibus Basileensibus 1516 et 1546, et Lovaniensi 1561, non sunt plures versus quam 136, sicut nec in Casparis Dornavii Amphitheatro Sapientie Socraticæ, in quo idem carmen tom. I, p. 290 seq., legitur; sed Caspar Barthius qui illud lib. XLVI Adversariorum, cap. 22, exhibet, ex charta nescio qua addidit alios versus 15. Simili studio recentior quidam scriptor Christiani Pierii nomine poema in Christum crucifixum edidit Francofurti 1576 8°, in quo vocabulorum singulorum prima C est littera. Addit Sigebertus : *et quis in arte musica præpollebat, cantus multorum sanctorum dulci et regulari melodia (571) composuit. Scripsit librum de Arte musica, sic contemperans chordas : monochordi, litteris alphabeti, ut possit quis per eas sine magisterio alterius discere ignotum sibi cantum.* Denique epistolas Hugbaldi ad diversos, Trithemius commemorat. Commemoranda etiam sunt scriptoris hujus acta martyrii SS. Cyriaci et Julitæ matris ejus, quæ apud Mombricium leguntur; sicut etiam ecclesiasticum officium S. Theoderici pro monasterio Rhemensi, ex quo opere epistolam ab Hucbaldo præmissam et hymnos duos Mabillonius in Annalibus, tom. III, pag. 641, in append. editionis Lucens. vulgavit. Denique in mss. codicibus superesse scriptoris hujus commentarium in Regulam S. Benedicti affirmat Martene, et ex eo tradunt Auctores Historie litterariæ Gallicanæ, tom. VI, pag. 220. Liber ita inscribitur : *Liber ex dictis SS. Patrum deformati super Regulam S. Benedicti.*

(570) Trithemius cap. 284 de S. E, et illustr. Bened. II, 49.

(571) *Dulci et regulari modulatione.* Idem Sigebertus in Chron. ad annum 879.